



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE lors de la séance du 6 juillet 2020, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Ville de Beauceville, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, seront déposés, conformément à l'article 105.1 de la Loi des Cités et villes.

DONNÉ à Beauceville ce 10^e jour de juin 2020.

MADELEINE POULIN, OMA
Greffière